



SERVICE DE L'URBANISME
Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon
153, rue Saint-Gabriel
Ville Saint-Gabriel, Québec J0K 2N0
Tél. : 450 836-7007 poste 2585
urbanisme@st-cleophas.qc.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT DE CHANGEMENT D'USAGE

Procédure pour l'obtention du certificat d'autorisation (des documents supplémentaires peuvent être exigés)

- Remettre ce formulaire dûment rempli et signé par tous les propriétaires.
- Remettre un croquis montrant le réaménagement si applicable.
- Copie de l'acte notarié (si propriétaire depuis moins de 6 mois).
- Procuration (si le demandeur n'est pas propriétaire).
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le certificat d'autorisation sera prêt ou si votre demande est incomplète.
- Il n'y a pas de frais pour ce certificat.

Seules les demandes complètes seront acceptées.

En aucun temps, une demande de certificat d'autorisation ne vous autorise à entreprendre des travaux.

Immeuble visé par la demande

Adresse :	
N° de lot :	

Requérant

Nom :			
Adresse :			
N° de téléphone :			
Courriel :			
<input type="checkbox"/> Propriétaire			<input type="checkbox"/> Locataire

Propriétaire

Nom :			
Adresse :			
N° de téléphone :			
Courriel :			

